



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Cellule de Lutte contre la Malnutrition



Ministère de l'Agriculture
et de l'Équipement rural



Secrétariat Exécutif
Conseil National de Sécurité Alimentaire

**Evaluation
du plan national de riposte
2015,
à l'insécurité alimentaire
et à la malnutrition**

**TERMES DE
REFERENCE**

mars 2017

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

L'hivernage 2014/2015 a été marqué par une installation tardive et une mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations. Plusieurs cultures n'ont pas eu des conditions normales de développement. Cette situation a eu un impact négatif sur la production agricole et sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

En effet, l'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle du pays, à travers l'atelier national du cadre harmonisé, tenu en novembre 2014, a laissé apparaître que 927 416 personnes (7% de la population sénégalaise) pourraient se confronter à des difficultés alimentaires au cours de la période de soudure (de juin à août 2015).

C'est pourquoi, le Gouvernement du Sénégal avait élaboré un plan national de riposte (PNR), à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, sous la coordination technique du Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA).

L'objectif global de ce PNR était d'atténuer les effets de ces difficultés alimentaires et nutritionnelles sur les ménages les plus vulnérables et le bétail.

Spécifiquement, le PNR 2015 comporte trois modalités d'interventions :

- une distribution de vivres, de bons d'achat alimentaire et d'aliment de bétail dans le *volet sécurité alimentaire*;
- des activités de surveillance, de prévention et de prise en charge dans le *volet de la nutrition*;
- une fourniture d'intrants agricoles (semences, engrais) dans le *volet agricole*.

Le détail de la planification et de la budgétisation de ces interventions est contenu dans le « Plan de riposte 2015 à la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle des populations, mars 2015 »,

Pour mettre en œuvre le PNR 2015, le Premier Ministre a mis en place (Arrêté n°03379, en date du 17 mars 2015) une Commission Nationale de Coordination (CNC) multisectorielle et multi-acteurs. Les missions de la commission consistaient à coordonner, faciliter, superviser, suivre et évaluer les opérations du PNR 2015.

Le PNR 2015 a été exécuté par le Gouvernement représenté par le SECNSA, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), le Ministère de l'Élevage et de la Production Animale représenté par la Direction de l'Élevage (DIREL), et la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSSN) représentée par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), avec ses partenaires humanitaires (PAM, FAO, CLM, ACTED/CECI, CARITAS, CROIX ROUGE SENEGALAISE, OXFAM, ACF).

Le coût global du PNR estimé à **36 214 080 668** FCFA s'est réparti comme suit :

- | | |
|--|------------------------|
| - Ciblage, coordination, communication et suivi/évaluation : | 443 759 770 F.CFA |
| - Volet assistance alimentaire..... | : 12 191 449 460 F.CFA |
| - Volet nutrition..... | : 15 707 802 038 F.CFA |
| - Volet agropastoral..... | : 7 871 069 400 F.CFA |

- Total coût du PNR2015..... : 36 214 080 668 F.CFA

Le financement du PRN 2015 a été assuré par l'Etat à travers la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC, 9,7 milliards de CFA) ainsi que divers partenaires techniques et financiers (3,777 milliards de CFA).

En termes de suivi-évaluation, il a été mis en place différentes instances de mise en œuvre et de suivi, aussi bien au niveau national (commission nationale de coordination du plan de riposte (CNPNR) et un comité national technique restreint présidé par le SE-CNSA), qu'au niveau décentralisé (comités régionaux de sécurité alimentaire (CRSA) et Comités départementaux de sécurité alimentaire (CDSA). Ces comités décentralisés sont présidés, respectivement, par les Gouverneurs de région et les Préfets de département. Les Assistants et Agents de suivi de la sécurité alimentaire (ASSAME) du SECNSA ont assuré la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PR 2015. Un rapport bilan du Plan de riposte 2015 (juin 2016) est disponible ainsi qu'un rapport d'audit de ARC, Un rapport détaillé du volet nutrition de la CLM, un bilan 2015 et 2016 des partenaires du groupe sectoriel sécurité alimentaire de CORRIANS ont été élaborés.

Après 17 mois d'exécution du PNR 2015, les présents termes de référence visent à évaluer sa pertinence, son efficacité, son efficience et ses impacts sur les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition afin de pouvoir améliorer l'efficacité et l'efficience des plans de riposte à venir, dont celui de 2017 conformément aux recommandations de la dernière session du Cadre Harmonisé tenu en Novembre 2016.

L'évaluation du PNR 2015, s'inscrit bien dans les objectifs du Projet de Renforcement de la Gouvernance de la Sécurité alimentaire et de la Nutrition (PROACT) financé par l'Union Européenne dans le cadre de l'appui budgétaire au gouvernement du Sénégal, coordonné par la FAO et mis en œuvre par, le SE-CNSA, la DAPSA/MAER et la CLM

II. OBJECTIFS

2.1 Objectif général

L'objectif général vise à évaluer de manière global et par secteur le processus d'élaboration, de mise en œuvre (ciblage, passation de marché, distribution) et de Suivi-Evaluation du PNR2015 étendu à 2016, ainsi que les effets et impacts auprès des bénéficiaires.

2.2 Objectifs spécifiques

Spécifiquement, cette évaluation vise à :

- analyser le degré d'atteinte des objectifs techniques globaux et par secteur/acteurs du PNR 2015 ;
- analyser la couverture financière, le degré de mobilisation, les types coûts (directs/indirects) et efficience financière de mise en œuvre et de suivi-évaluation ;

- évaluer la cohérence de ciblage /capitalisation des appuis des réponses 2015 avec les résultats en tenant, entre autre, compte du cadre harmonisé de novembre 2014 ;
- évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience du processus d'élaboration, de mise en œuvre (ciblage géographique et des bénéficiaires, passation de marché, distribution des aides et services dont la couverture et d'assistance nutritionnelle, ect), de Suivi-Evaluation, de la coordination du PNR 2015)
- évaluer la durabilité/prévisibilité du financement des plans de riposte
- évaluer les effets directs et impacts après 1 ou 2 ans du PNR 2015 auprès des bénéficiaires;
- évaluer les forces, faiblesses et contraintes de la mise en œuvre du PNR 2015.
- Identifier les ajustements nécessaires et prioritaires pour plus d'impact des interventions futurs auprès des bénéficiaires ;
- formuler des recommandations pertinentes par type d'acteurs pour l'élaboration et la mise en œuvre plus efficace et efficiente pour les prochains PNR tenant compte notamment des politiques et stratégies de SAN et de protection sociale

III. RESULTATS ATTENDUS

Dans le cadre de cette opération d'évaluation du PNR2015, les résultats attendus se présentent comme suit :

- le cadre institutionnel et le processus de l'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du PNR2015 sont étudiés, évalués conformément aux objectifs spécifiques et aux questions clés ci-dessus
- les activités liées à la mise en œuvre du PNR 2015 sont évaluées (ciblage des bénéficiaires, passation des marchés, mise en place des produits, distributions ; des aides et services dont la couverture et d'assistance nutritionnelle ;) ;
- les résultats atteints, relatifs à la mise en œuvre (coordination, supervision, suivi, évaluation) sont évalués ;
- le degré d'atteinte des objectifs du PNR 2015 est appréhendé par groupes cibles;
- les forces, faiblesses, contraintes et défis de la mise en œuvre du PNR 2015 sont mesurées;
- des recommandations pertinentes pour l'amélioration des prochains PNR sont formulées pour une meilleure prise en charge des bénéficiaires.
- des propositions d'amélioration sont formulées pour l'élaboration d'un PRN 2017 plus efficace et efficient ;
- la production des produits et livrables attendus est effective tels que décrits plus bas ;

IV. SOUSSION DES CANDIDATURES

Dans le cadre de cette évaluation, la méthodologie utilisée devra combiner des approches quantitative et qualitative largement inclusive.

A la suite de l'avis d'appel d'offres publié dans les médias, sur le site du SE-CNSA, la FAO et par mailing, le prestataire devra transmettre au SECNSA une lettre de soumission, une

offre technique et financière détaillée. Les offres seront analysées par un comité technique. Le travail du prestataire sera suivi et validé par un Comité.

L'évaluation sera conduite sur la base d'une implication effective des maitrises d'ouvrage, de l'ensemble des acteurs et bénéficiaires tout au long du processus. Les résultats et recommandations de l'évaluation seront restitués et débattus au cours d'un atelier de validation de l'étude. Cet atelier sera organisé par le comité technique sous le lead du SECNSA.

5.1 Offre technique

Les candidats devront fournir une proposition technique détaillée qui doit comprendre :

- la lettre de soumission de la proposition ;
- la conception technique et méthodologique (y compris un chapitre sur les questions précises à développer dans le la cadre de l'analyse de l'efficacité, efficience, pertinence, durabilité, etc.). en sus d'un paragraphe adhoc sur les questions clés globale auxquelles l'évaluation devra répondre et les acteurs à solliciter dans le cadre de cette étude est attendu. Une première ébauche avancée des différents outils qui seront utilisés devra également être jointe ;
- le plan de travail (durée et activités à réaliser dans le cadre de la mission, calendrier détaillé sous forme de diagramme) ;
- l'organisation et le personnel d'exécution ;

D'un maximum de 15 pages, l'offre technique comprendra en plus une annexe avec les CV du consultant principal et de ses collaborateurs. (identité du consultant, formations, le(s) pays où le candidat a travaillé et pour qui, son expérience professionnelle, les études/évaluations pertinentes réalisées ou missions similaires.

5.2 Offre financière

La proposition financière comprendra tous les coûts, toutes taxes comprises, de l'ensemble de la prestation (honoraires, déplacements) nécessaires à la bonne réalisation de la mission. Ces coûts seront détaillés par catégorie de dépenses (ressources humaines, moyens logistiques et autres coûts à préciser).

Les propositions, établies en quatre (4) exemplaires dont un original plus trois (3) copies marquées comme tels, devront être déposées au SECNSA sis à Sacré Cœur / VDN lot n° 10294 - Dakar BP 27161, **dans un délai de 15 jours à 15 heures à partir de la date publication** sous format papier et électronique (clé USB). Le délai maximum de réalisation/finalisation de l'étude est de 2 mois à partir de la date de signature de contrat.

Les propositions devront porter la mention suivante : « **Dossier de consultation ouverte pour le recrutement des consultants chargé de l'étude « Evaluation du plan national de réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition pour l'année 2015 étendu à 2016»** »

V. PROFIL DU PRESTATAIRE

La présente consultation est ouverte tant aux consultants constitués en bureau d'études qu'aux consultants individuels.

La personne directement en charge de l'étude devra avoir une expérience reconnue dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et si possible de la protection sociale :

- Expérience avérée d'au moins 10 ans dans la conduite d'évaluation de programmes et d'activité de sécurité alimentaire et de nutrition notamment dans un contexte humanitaire ;
- Spécialiste en sciences sociales, sécurité alimentaire et/ou en nutrition (minimum BAC + 5 ans) ;
- Bonne expérience (10 ans minimum) dans la mise en place, l'évaluation d'opérations d'assistance aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition;
- Connaissance avérée de l'environnement de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la protection sociale au Sénégal ;
- Expérience confirmée dans l'accomplissement de missions similaires au Sénégal ou dans la sous-région (ceci peut être un avantage complémentaire).

Le prestataire devra préciser la composition de l'équipe (profils, temps, durée, coûts) dans son offre technique et financière, assurer la coordination générale de l'étude auprès des différents acteurs concernés (Etat, PTF, ONG, SC, bénéficiaires) et présenter régulièrement au comité technique l'état d'avancement de l'étude.

VI. LIEU ET COORDINATION

L'évaluation sera réalisée au niveau national, à compter de la date de signature du contrat avec le SECNSA et sera réalisée au maximum de 2 mois après la signature du contrat.

Cette évaluation sera réalisée sous la supervision d'un Comité technique qui a pour missions de :

- Valider les présents termes de référence ;
- Rassembler, avant la signature du contrat, les principaux documents clés utiles à cette évaluation (liste non exhaustive) ;
- Valider les formulaires d'enquêtes/interview ;
- Superviser la conduite de l'évaluation et réorienter si nécessaire son déroulement ;
- Valider les résultats à ses différentes étapes ;
- Veiller au respect du chronogramme de l'étude ;
- Organiser l'atelier de restitution ;
- Valider le rapport final de l'étude.

VII. PRODUITS ATTENDUS /LIVRABLES

Il est attendu du prestataire, la production en version papier et en fichier électronique sous format Word ou Excel les documents suivants :

- la note méthodologique détaillée indiquant : (i) les différentes questions, (ii) la liste des acteurs ou groupe d'acteurs à interviewer, (iii) les outils et méthodes qui seront utilisés, (iv) la présentation de la démarche à adopter, (v) le chronogramme pour la conduite de l'évaluation, (vi) ainsi que les difficultés éventuelles qui devront être levées. Cette note sera validée par le comité technique ainsi que les outils d'enquête/interview, **trois (3) jours après la signature du contrat.**
- présentation des premiers résultats au démarrage et à mi-parcours ;
- une proposition de méthodologie et un agenda détaillé de l'atelier de partage ;
- proposition d'un format de rapport provisoire et final validé par le comité technique ;
- un rapport provisoire et PowerPoint de présentation qui fera l'objet de commentaires et correction avant l'atelier de partage et de validation par l'ensemble des acteurs. Le rapport provisoire de l'étude comprenant :
 - Un résumé exécutif de maximum 5 pages résumant les principales analyses et recommandations de l'étude ;
 - Une analyse argumentée des objectifs spécifiques et des questions évoquées ci-dessus ainsi que les recommandations y afférentes
 - Les annexes
- un rapport final authentifié tenant compte des observations et commentaires de l'atelier de validation en quatre (4) copies version papier et électronique sous format Word selon le format de rapport convenu avec le comité technique ;
- un rapport de fin de mission adressé au comité technique ;

VIII. DATE LIMITE ET LIEU DE DEPÔT DES CANDIDATURES

Les offres devront être déposées sous pli fermé au Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire, Sacré Cœur/VDN n° 10 294, Dakar (Zone) au plus tard, à la date indiquée dans l'avis d'appel d'offres publié (GMT+0), délai de rigueur.

IX. Annexes : Format du CV

1. Identité du consultant
2. Formations principales
3. Autres formations significatives par rapport à la mission
4. Pays/prestataire où le candidat a travaillé et pour qui
5. Expérience professionnelle
6. Etudes/Evaluations pertinentes réalisées ou missions similaires